

Décision

Générale

colonial

Décision n° 855 du 29 juin 1953

n° 855

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 juin 1953

Numéro JO

n° 10 du 01/08/1953

Date du numéro

1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

Les gardes-cercle, dont les noms suivent, sont engagés à la Compagnie des Gardes-Cercle de Djibouti, pour compter du 1er juillet 1953 : Titre Ahmed, Mle 379, 2e classe, 1er échelon; Tabet Aklan, Mle 380, 2e classe, 1er échelon.